

Bulletin communal

N° 39

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 30 mars 2005

Ordre du jour

- 1 - Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2004 de la commune et du service de l'eau et de l'assainissement
- 2 - Affectation des résultats 2004 de la commune et du service de l'eau et de l'assainissement
- 3 - Taux d'imposition 2005 des taxes directes locales
- 4 - Budgets primitifs de la commune et du service de l'eau et de l'assainissement
- 5 - Attributions de subventions
- 6 - Aides aux voyages pédagogiques
- 7 - Indemnité de stage
- 8 - Problèmes liés aux loups

- ✓ Questions diverses
- ✓ Informations diverses
- ✓ Etat-civil
- ✓ Tableau comparatif des taxes locales
- ✓ Tableau des aides aux énergies renouvelables
- ✓ Référendum

Présents : André BOCHET, Annie ANESA, Yves DURBET, François ANDRE, Olivier POLAUD, Michel FRUMILLON, Véronique VALET, Danielle BOCHET, Marie-Claude DARBEL, Jean DURIEUX, Sabine BAROU- MORRUGARES, Patrick ALLARD, René VOISIN.

Représentés : Jean-Jacques BEROU (procuration à Yves DURBET)
Patrick DEIANA (procuration Patrick ALLARD)

DÉCISIONS

1 - Compte de gestion 2004 et compte administratif 2004 de la commune

Le compte de gestion du trésorier et le compte administratif de la commune s'élèvent à :

Section de fonctionnement

Dépenses : 497.930,01 €

Recettes : 1.234.895,40 €

Soit un excédent de : 736.965,39 €

Section d'investissement

Dépenses : 919.616,58 €

Recettes : 373.849,46 €

Soit un déficit de : 545.767,12 €

Vote : approbation du compte de gestion : **unanimité**

Vote : approbation du compte administratif : **unanimité** (M. le Maire s'est retiré pour le vote)

- Compte de gestion 2004 et compte administratif 2004 du service de l'eau et de l'assainissement

Le compte de gestion du trésorier et le compte administratif s'élèvent à :

Section de fonctionnement

Dépenses : 60.836,72 €

Recettes : 61.181,56 €

Soit un excédent de : 344,84 €

Section d'investissement

Dépenses : 230.214,93 €

Recettes : 268.155,65 €

Soit un excédent de : 37.940,72 €

Vote : approbation du compte de gestion : **unanimité**

Vote : approbation du compte administratif : **unanimité** (M. le Maire s'est retiré pour le vote)

2 - Affectation des résultats 2004

Commune : l'excédent de fonctionnement de 736.965,39 € est reporté pour 144.798,27 € en section de fonctionnement et affecté pour 592.167,12 € en réserves en section d'investissement.

Vote : **unanimité**

Service de l'eau et de l'assainissement : l'excédent de fonctionnement de 344,84 € est reporté en section de fonctionnement.

Vote : **unanimité**

3 - Vote des taux d'imposition 2005 des taxes directes locales

Ils restent inchangés par rapport à 2004.

Taxe d'habitation : 6,58 %

Taxe foncier bâti : 9,68 %

Taxe foncier non bâti : 52,28 %

Vote : **unanimité**

(voir tableau page 2 des comparaisons de taxes locales)

Informations

Bennes à encombrants

Des bennes à encombrants seront mises à la disposition des habitants d'Hermillon du mardi 19 avril au lundi 25 avril au matin à la salle polyvalente

Remembrement-Aménagement

Les plans du projet modifié sont consultables en mairie du 04 avril 2005 au 03 mai 2005 aux horaires d'ouverture habituels

Etat-civil

Naissance

Guillaume
LAMBERT

30/03/2005

Décès

Camille BAUDIN

30/03/2005

Référendum sur la Constitution Européenne

29/05/2005

4 - Budget Primitif 2005 - Commune

Après réunions de la commission des travaux et puis de celle des finances, les principaux travaux proposés et retenus par le conseil municipal sont :

- ⇒ acquisition du bâtiment de l'ancienne scierie
- ⇒ achat du mobilier pour la médiathèque
- ⇒ fin des travaux de la médiathèque
- ⇒ construction de caveaux et colombarium
- ⇒ remembrement-aménagement
- ⇒ quartier de Parapet
- ⇒ entrée du village

Le budget primitif 2005 de la commune s'élève à :

Section de fonctionnement

Dépenses : 998.593 €

Recettes : 998.593 €

Section d'investissement

Dépenses : 1.438.396 €

Recettes : 1.438.396 €

Vote : 13 pour - 2 abstentions

Budget primitif 2005 - Service de l'eau et de l'assainissement

Principaux travaux retenus :

- ⇒ schéma directeur d'assainissement
- ⇒ quartier de Parapet

Le budget primitif du service de l'eau et de l'assainissement s'élève à :

Section de fonctionnement

Dépenses : 86.582 €

Recettes : 86.582 €

Section d'investissement

Dépenses : 119.550 €

Recettes : 119.550 €

Vote : 13 pour - 2 abstentions

5 - Attributions de subventions

Après avoir étudié l'ensemble des demandes de subventions, la commission des finances propose d'attribuer les subventions suivantes :

- ⇒ Association communale de chasse agréée d'Hermillon : 610 €
- ⇒ Amicale des donateurs de sang: 50 €
- ⇒ Association cantonale d'animation : 638 €
- ⇒ Basket Club Mauriennais : 60 €
- ⇒ Les Bleuets de Maurienne : 140 €
- ⇒ Judo Club de St Jean de Maurienne : 120 €
- ⇒ U.A.M. : 60 €
- ⇒ Handisport de Savoie : 100 €
- ⇒ Club Montagne Loisirs Découvertes (MLD VTT) 60 €

Vote : unanimité

- ⇒ Participation aux frais de fonctionnement de l'Institution privée St Joseph 6X45 = 270 €

Vote : 13 pour - 2 abstentions

6 - Aides aux voyages pédagogiques

Le conseil accepte de participer financièrement aux voyages pédagogiques dans le cadre de l'enseignement de langues étrangères pour 10 collégiens à hauteur de 35 € par enfant et par année scolaire. Une subvention de 350 € sera versée à l'Association "Culture et Découverte au collège" pour l'année scolaire 2004-2005.

Vote : unanimité

7 - Indemnité de stage

Le conseil municipal décide d'attribuer une indemnité de 230 € à Melle Lucille Couttaz pour ses stages aux services administratifs.

Vote : unanimité

8 - Problèmes liés aux loups

Le conseil municipal décide de soutenir l'association « Grand Charnier » (association pour la protection du pastoralisme et de la faune sauvage contre les grands prédateurs) qui a pour objectif d'obtenir le contrôle et la régulation des grands prédateurs afin de permettre, en toute sécurité, la liberté et le respect des activités de tous les utilisateurs de la nature et d'y adhérer en versant une cotisation de 60 €

Vote : unanimité

Questions diverses

✓ **Vente de la maison communale (ancien bar Frumillon)**

Le conseil municipal envisage la vente de la maison communale « ancien bar Frumillon » Les locataires nous ont donné leur préavis de départ.

Vote : unanimité

✓ **Travaux A.F.P.**

Le conseil municipal donne son accord de principe pour participer financièrement aux travaux d'amenée d'eau de la Lauzière au Golet prévus par l'Association Foncière Pastorale. Ces travaux ne seront réalisés que sous condition de l'obtention d'une subvention de la société d'économie alpestre.

Informations diverses

François ANDRE nous informe de l'organisation par la communauté de communes cœur de Maurienne d'un stage de cayonning pour les jeunes au cours de la deuxième semaine des vacances de Printemps. Ce stage est destiné aux jeunes qui ont participé à l'organisation du rassemblement d'Août 2004.

Jean DURIEUX nous informe des tonnages de déchets collectés sur la commune :

Réalisé année 2003	: 125 tonnes
Réalisé année 2004	: 129 tonnes
Prévision année 2005	: 130 tonnes

Le traitement revient à 111,93 € la tonne pour 2004 et à 120,00 € pour 2005.

L'augmentation est due à l'arrêt des fours de Chambéry pour mise en conformité. Les déchets sont expédiés à Montluçon.

Le coût de la collecte s'élève à 794,40 € la tonne pour 2004 et 822,20 € pour 2005. Soit une augmentation de 3,5 %.

La collecte sélective revient à 4,05 € par habitant en 2004 et 4,50 € pour 2005

Yves DURBET :

- ✓ présente un tableau des aides possibles pour la réalisation de travaux liés aux énergies renouvelables (voir page suivante)
- ✓ donne lecture d'un courrier de la fédération des conseils de parents d'élèves, adressé à Monsieur le Recteur d'académie, pour appuyer leur demande afin que les élèves de la vallée puissent passer leurs examens dans des conditions normales

LES TAXES LOCALES DIRECTES COMPARAISON DE TAUX

2004	HERMILLON	TAUX MOYEN DEPARTEMENTAL	TAUX MOYEN NATIONAL
Taxe habitation	6,58 %	11,22 %	14,17 %
Taxe foncier bâti	9,68 %	19,39 %	18,12 %
Taxe foncier non bâti	52,28 %	85,34 %	43,14 %